



Déclaration liminaire au Comité Technique Local du 13 mai 2019.

Monsieur Le Président,

Après plusieurs décennies consacrées à effectuer du mieux possible leurs missions, nous apprenons avec stupeur la fermeture annoncée de la plupart des ateliers ADO des ESI.

Après avoir rendu de bons et loyaux services sur une aussi longue période, nous vous laissons le soin d'imaginer l'état d'esprit dans lequel se trouvent les agents concernés. A ce jour, il n'y a guère que les quelques rares futurs retraités à avoir pu « digérer » la nouvelle. Les autres sont en proie au doute, et ressassent une multitude de scénarios possibles, faute d'informations concrètes.

Le couperet annoncé par Bercy est inéluctable. Toutefois il ne nous empêchera pas de prêter une attention particulière aux conditions de reclassement des agents concernés. Nous veillerons en effet à ce que ces derniers soient écoutés, et reclassés du mieux possible. Si possible sur le site de l'ESI Strasbourg, ou en surnombre ailleurs (DRFIP 67), dans le service de leur souhait, ainsi que le précise le dispositif encadré par Bercy.

Nous terminerons en rappelant que nous souhaiterions pouvoir bénéficier d'un maximum de renseignements afin de rassurer les agents, que nous croisons au quotidien. Nous aimerions notamment savoir si l'effectif 2020 de l'ESI permettrait de reclasser in situ certains agents.

Nous demandons l'annexion de cette liminaire au procès verbal du présent CTL. Nous vous remercions pour votre attention et vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos meilleurs sentiments syndicalistes.